



LA GRANDE FAMILLE DE PROCIDA & ISCHIA

Lettre d'information N° 14 - Juin 2005

Bonjour à tous !

Dans l'attente de pouvoir vous communiquer le programme complet et définitif du week-end à Procida et Ischia en septembre prochain, voici quelques informations utiles pour notre Assemblée Générale et les dernières nouvelles de notre Association.

La préparation de notre Assemblée Générale continue

Tout d'abord, vous trouverez en pièces jointes la convocation officielle à l'Assemblée Générale ainsi que le formulaire de mandat pour ceux qui ne peuvent venir et souhaiteraient donner procuration à un membre participant.



La convocation présente l'ordre du jour précis ainsi que les modalités de participation et de vote. Je vous remercie de bien vouloir en prendre connaissance. Si vous ne m'avez pas encore confirmé votre participation, je vous serai gré de bien vouloir le faire rapidement, afin de pouvoir connaître le nombre exact de participants.

Si vous ne participerez pas à l'Assemblée Générale, mais souhaitez toutefois y être représenté, vous devez imprimer, remplir et signer le formulaire de mandat joint, l'envoyer à votre mandataire qui le signera et le transmettra au Conseil d'Administration au plus tard le jour de l'Assemblée Générale.

Concernant le point n°6 de l'ordre du jour, un certain nombre de projets seront présentés aux membres présents et feront le cas échéant l'objet d'un vote d'approbation. Vous aussi pouvez proposer vos idées ou un projet. Pour cela, je vous invite à m'adresser au plus tôt un document décrivant les objectifs du projet, son utilité pour l'Association et ses membres, les moyens nécessaires à sa réalisation et les coûts associés.

A ce jour, parmi les projets signalés, on envisagera ensemble :

- La création d'une permanence de l'Association à Alfortville, qui permettra aux membres d'effectuer certaines recherches sur place et de pouvoir consulter l'ensemble des registres ;
- l'organisation des travaux de numérisation pour la ville de Casamicciola d'Ischia ;
- l'organisation des travaux de numérisation pour la ville de Monte di Procida ;
- l'organisation d'un projet de numérisation de l'état-civil municipal de Procida ;
- l'organisation d'un projet de numérisation de l'état-civil municipal de Barano d'Ischia ;
- la création d'un moteur de recherche avancée pour le site Web permettant de remplacer les index actuels par une base de données ;
- la réédition de l'ouvrage « Mers-el-Kébir - le Grand Port » de Robert Tinthoin ;
- la réédition de l'ouvrage « Les Procidiens d'Oran » de Jean-Pierre Badia.

L'Assemblée Générale permettra ainsi de définir les objectifs de l'Association pour les années suivantes en affectant des priorités à ces projets, de les approuver voire de les rejeter.

Concernant le point n°8 de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale permettra également de réactualiser nos statuts. En effet, ceux-ci ont permis la fondation de l'Association en 2003, alors que nous n'avions qu'une visibilité réduite sur le succès que nous allions obtenir ! Aujourd'hui ces modifications incluent quelques changements mineurs tels que des corrections de fautes d'orthographe et de phrases mal dites, et les changements plus importants listés ci-dessous :

- officialiser le nom de l'Association qui est devenue en 2004 « La Grande Famille de Procida & Ischia » ;

Des nouveautés sur le site Web !

Encore et uniquement grâce au travail de nos bénévoles, des nouveaux index ont été informatisés et sont disponibles sur le site Web pour Procida et Ischia. En particulier, les deux premiers registres des mariages les plus anciens de Procida (1567 à 1582) ont été informatisés. Peut-être l'occasion de remonter une ultime génération dans votre arbre ?

Vous trouverez tous ces nouveaux index annotés avec la mention « New! » et je vous conseille donc de les télécharger et de supprimer les précédentes versions de vos fichiers.

De plus, pour vous aider à déchiffrer vos actes et dans la continuité de l'action entreprise le mois dernier en vue de réduire le nombre de demandes de traduction, et en complément des modèles types de transcription et de traduction déjà postés, vous trouverez à la section « Instructions » :

- Un lexique des formules italiennes et latines fréquemment utilisées dans les actes de Procida, que j'ai recueillies et compilées au fil des demandes.
- Les liens vers des sites Web très utiles et sérieux et qui m'ont aidés plus d'une fois dans mes recherches : l'étymologie italienne et le glossaire du Christianisme.

Procédure pour l'obtention des actes de l'Annunziata

Il y a quelques mois sur le site Web vous découvriez l'Annunziata de Naples et l'histoire de vos ancêtres Esposito, Progetto ou autres, tous ces enfants abandonnés qui ont apportés leur contribution à l'histoire de Procida et Ischia.

Les actes de ces enfants déposés à l'Annunziata existent mais sont difficilement accessibles car il faut les commander plusieurs semaines en avance et puis se rendre en temps voulu aux archives de Naples pour les consulter.

Aujourd'hui, la procédure pour obtenir les actes de ces enfants abandonnés est enfin prête. L'accord verbal avec les Archives Historiques de Naples devrait me permettre de photographier pour vous les actes de vos ancêtres, sous réserve d'une autorisation de votre part. Pour cela, j'ai conçu un formulaire de procuration et de demande de consultation des actes. Vous le trouverez sur le site Web à la section « Histoire & Généalogie - Italie » qui traite de l'Annunziata.

Les premières demandes d'actes que vous m'enverrez serviront de test car à ce jour je n'ai pas encore eu l'opportunité de consulter ces registres. Vous devrez donc remplir et signer ce formulaire, puis me le renvoyer sans oublier d'y joindre une photocopie de votre carte d'identité. J'enverrai ensuite ces documents à Naples avec l'espoir de pouvoir photographier les documents correspondants pour vous au mois de septembre...

--|--

En attendant la prochaine lettre d'information début août, je reste à votre écoute pour toute question ou suggestion, et je vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Amicalement,

Pascal SCOTTO DI VETTIMO
Président de l'Association